

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 16 (1928)

Heft: 280

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259425>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De-ci, De-là...

Les vacances des jeunes ouvriers.

Depuis quelques années, un réjouissant mouvement s'est dessiné en faveur des vacances des ouvriers. De façon générale, leur durée est proportionnée aux années de service, de telle sorte que les apprentis et les jeunes ouvriers n'en ont que peu ou point. Est-ce logique? Les autos neuves sont spécialement ménagées pendant leurs 1000 premiers kilomètres! L'organisme humain n'atteint son plein développement que vers 25 ans. Jusque là, il doit être ménagé. La forte mortalité de l'adolescence, souvent victime de la tuberculose, doit nous rendre attentifs à la santé de la jeunesse. C'est pour quoi le Prof. Dr de Gonzenbach, l'hygiéniste suisse bien connu, préconise un renversement de l'échelle des vacances ouvrières qui accorderait le maximum aux apprentis et aux jeunes ouvriers.

Exposition Elisabeth de Stutz.

Par les soins des mêmes amis qui ont publié récemment les souvenirs de l'artiste genevoise, dont l'une de nos collaboratrices a parlé ici même, une exposition des œuvres de M^{lle} de Stutz vient d'être organisée à la Classe des Beaux-Arts (Genève). On y retrouvera avec plaisir plus d'une toile bien connue et aimée, et que la publication des *Souvenirs* permet de mieux situer dans le cadre de la vie de son auteur. Ce sont toujours des paysages de la Savoie, si proche et si pittoresque, avec, comme fond de tableau la croupe bossue du vieux Salève, animés de figures prises sur le vif, et souvent éclairés des reflets dorés et lumineux de nos ciels mêlés de gris d'automne ou de printemps. Quelques portraits, comme celui d'une vieille femme, sont d'une beauté grave et sévère; et enfin les études, sans cesse remaniées, pour servir aux tableaux définitifs, permettent à notre avis de saisir sur le vif le talent de l'artiste, que l'œuvre trop achevée fait parfois moins valoir: les études pour la *Ronde*, d'une si exquise luminosité, celles pour les *Trois grandes mères* qui sont de petits bijoux d'observation et de vérité, celles d'une série de poupons endormis, réveillés, gazouillant ou rêveurs, et surtout celle des petites *Communiantes*, délicieuse de pureté, de candeur et de mysticisme contenu.

L'exposition est ouverte à l'Athénée jusqu'au 15 avril.

Un peu de statistique.

L'Office cantonal du travail de Saint-Gall vient de dresser une statistique intéressante relative à l'offre et à la demande des places de domestiques dans ce canton. En 1905, pour 100 jeunes filles cherchant une place de domestique, on comptait 136 offres de places; en 1909, pour 100 demandes de places également, 174 offres; en 1918, 184 offres de places; et en 1925-1926, 150 offres de places, toujours pour 100 domestiques à placer.

Les causes de cette disproportion sont trop connues pour que nous y revenions ici. Nous pensons qu'il est utile de connaître ces chiffres pour se rendre compte de la valeur des remèdes que l'on préconise contre la crise du service domestique. Sans doute serait-il intéressant de connaître aussi les chiffres dans d'autres cantons suisses.

L'Idée marche...

On nous écrit de Zurich:

A la dernière Assemblée générale de l'Association zurichoise des gardes-malades, qui a eu lieu le 25 mars, M^{me} Freudweiler, sœur directrice, a été élue présidente. Cette Association est la première Association suisse de gardes-malades qui ait choisi pour la diriger une garde-malade au lieu d'un médecin.

SOEUR A.

Nos meilleures félicitations. Mais, en signalant comme un succès féministe un fait si naturel et si simple, ne marquons-nous pas aussi combien nous sommes encore retardés en Suisse à cet égard, et combien les femmes, même organisées professionnellement, sont encore en état d'infériorité dans ces organisations?

Le lait dans les écoles.

Avec l'autorisation du Département genevois de l'Instruction publique, les Laiteries Réunies ont tenté d'introduire la consommation du lait dans les écoles. L'accueil réservé à cette innovation par les jeunes filles de l'Ecole secondaire, de l'Ecole ménagère, et particulièrement par les jeunes gens de l'Ecole des arts et métiers, démontre clairement combien ils apprécient cette heureuse innovation.

Le lait ainsi offert provient de vaches spécialement contrôlées; il peut être bu cru en toute sécurité. Il est présenté, tempéré, dans des gobelets en aluminium complètement fermés, à l'exception d'une ouverture ménagée dans le couvercle et recouverte d'un papier parcheminé, au travers duquel passe une paille permettant d'en aspirer le contenu, procédé aussi agréable qu'hygiénique, ainsi que le déclarait récemment le Dr Rilliet, médecin des écoles. Le gobelet est livré au prix modeste de 0 fr. 15. Ce service sera étendu successivement aux autres écoles.

Les enfants, souvent éprouvés par la tension physique et mentale qu'exigent plusieurs heures d'études consécutives, ont besoin d'un reconstituant. Or, de l'avis unanime des médecins, rien en pareil cas ne saurait égaler le lait, l'aliment par excellence.

Jeux de hasard ou de bourse.

Pourquoi interdire l'exploitation des jeux de hasard si l'on autorise le jeu à la bourse? Cette objection que l'on a fréquemment faite à la fermeture des maisons de jeu était déjà réfutée, il y a un quart de siècle par deux économistes: Courtois et Vidal, dans leur traité des opérations de bourse et de change:

Quelques souvenirs personnels sur Joséphine Butler

N. D. L. R. — *Nous avons demandé à M^{me} Curchod-Secrétan (Lausanne), présidente internationale de l'Union des Amies de la Jeune Fille, de bien vouloir dire à nos lecteurs ses souvenirs personnels sur Joséphine Butler, et nous la remercions d'avoir bien voulu nous adresser les lignes que nous publions ci-après, et qui évoquent le passage de Mrs. Butler dans notre pays.*

... Ce fut en 1887, à l'occasion d'un congrès pour le relèvement de la moralité, que nous rencontrâmes Mrs. Butler pour la première fois à Lausanne. Une réunion avait été organisée au Grand Théâtre, et c'était si inusité de voir une femme parler en public, et surtout pour traiter le sujet que l'on annonçait, qu'une foule compacte était accourue et se pressait dans le bâtiment occupé jusque dans ses derniers recoins. Ce fut le philosophe Charles Secrétan qui fut prié d'introduire l'illustre conférencière. Son esprit si largement ouvert aux causes justes et bonnes le désignait tout naturellement pour ce rôle. L'impression que nous éprouvâmes en entendant traiter ces questions, si nouvelles pour nous, resta profondément gravé dans notre cœur de toute jeune femme mariée. Le plaidoyer de Mrs. Butler nous avait conquise et de suite gagnée à la cause. Subjuguée par le courage de cette noble femme, par son ardeur à défendre la femme esclave et opprimée, nous étions prête à nous enrôler sous ses ordres. Mrs. Butler portait une robe de velours noir à traîne,

et pour tout ornement un superbe camée qui retenait un col de dentelle. Son port était noble et majestueux, elle était grande et belle, et malgré son fort accent étranger, elle arrivait, à force de simplicité, aux plus grands effets pathétiques en faisant parler les faits.

Après la soirée au théâtre, nous nous retrouvâmes dans le salon du philosophe, où nous eûmes l'occasion de nous approcher de notre héroïne. Celle-ci n'eut pas de peine à se rendre compte de l'impression qu'elle avait faite sur nous, et il se produisit alors un petit incident qui nous troubla quelques instants: « Vous devriez agir auprès de vos magistrats, nous dit-elle, pour améliorer vos lois. » Un petit froissement d'amour-propre nous effleura d'entendre cette dame étrangère attaquer notre législation, dont nous connaissions bien peu de chose alors, mais qui, comme bonne patriote ignorante de tout, nous inspirait une confiance illimitée!

En 1894, nous retrouvâmes Mrs. Butler à Vevey, où elle venait volontiers se reposer de temps à autre. Ces séjours étaient l'occasion d'organiser des réunions et des réceptions au château de l'Aigle, dans ses discours, c'était l'esprit de solidarité dont elle tenait à Edouard Couvreur. De nombreux amis se couloyaient dans les salons, avides d'entendre Mrs. Butler parler avant tant de chaleur et de conviction. Celle-ci était toujours simple et digne, sobre de gestes, ce qui au premier abord lui donnait une apparence de froideur, mais sa parole était bouillante. Ce qui revenait sans cesse dans ses discours, c'était l'esprit de solidarité dont elle tenait à convaincre chacune de ses auditrices, comme chacun de ses audi-

« Nous ne reconnaissons au gouvernement, en fait de moralisation, qu'un seul et unique droit, ou plutôt devoir, c'est d'interdire ce qui choque les mœurs publiques (et des ordonnances de police suffisent pour cela), et de protéger les mineurs contre l'abus que l'on pourrait faire de leur inexpérience. C'est sur ces principes que nous nous basons pour approuver la fermeture des maisons de jeu et la suppression des loteries d'Etat; mais les opérations de bourse sont trop intimement liées aux affaires ordinaires du commerce, à la circulation des richesses, soit par elles-mêmes, soit par leurs signes représentatifs, pour les assimiler à ces établissements justement réprochés par le sentiment public. Quoi qu'on en ait dit, il faut avoir devant soi un capital assez important pour spéculer à la bourse; ce n'est qu'en risquant ce capital qu'on peut courir la chance de faire fortune, et, pour en arriver là, il faut, en outre, connaître les opérations de bourse et être connu des agents intermédiaires, qui, répendant des affaires, n'accordent pas leur crédit au premier venu. »

Pour l'amélioration du service domestique.

Frappées de ce que les relations entre maîtres et domestiques (gens de maison, comme on dit aujourd'hui) sont loin d'être — dans beaucoup de familles — ce qu'elles devraient, un certain nombre de personnes ont fondé cet hiver, à Genève, une *Association pour l'amélioration du service domestique*, à laquelle elles souhaitent qu'un nombre toujours croissant de membres viennent adhérer. On peut penser ce que l'on veut de l'état social actuel, qui nécessite des maîtres et des employés, mais tant qu'il existe et quelle que doive encore être sa durée, ne vaut-il pas la peine de chercher à améliorer, et le sort de centaines de bonnes qui travaillent dans des conditions déplorables, et le sort de quantité de maîtresses de maison qui s'éreintent à la tâche, faute de pouvoir trouver des collaboratrices convenables? C'est dans le but de venir en aide à ces deux catégories de personnes, que la susdite Association a élaboré déjà quelques règlements élémentaires, sur les questions du logement, de l'alimentation et des heures de repos des bonnes, ainsi que sur la confiance qu'il serait équitable de leur témoigner.

On peut consulter le détail de ces règlements, ainsi que les statuts de l'Association au Secrétariat genevois des Intérêts féminins (22, rue Etienne-Dumont), où l'on reçoit aussi les inscriptions des membres. Est-il besoin d'ajouter que la nouvelle Association espère recruter des adhérents dans tous les milieux de notre ville, et travaillera en dehors de toute préoccupation politique, religieuse, ou de nationalités.

(Communiqué.)

La Quinzaine féministe

Le vote des femmes en Angleterre. — Suffrage féminin et tactiques de combat. — Le pastorat féminin à Genève. — La pose de la première pierre d'un asile pour femmes incurables. — Mort de M^{me} Nina Bang.

Mercredi dernier 29 mars, la Chambre des Communes anglaises a accepté en deuxième débat, par 382 voix contre 10, le projet de loi reconnaissant aux femmes âgées de vingt et un ans le même droit de vote qu'aux hommes du même âge. La

teurs: « Mes sœurs, disait-elle, quand l'une d'entre nous fléchit et succombe, toutes, sans exception, nous sommes solidaires et coupables. » Ce qui donnait à sa parole une force irrésistible, c'était tout à la fois son accent de profonde sincérité et son apparence si frêle, si véritablement féminine, jointes à un tact exquis qui lui permettait d'aborder les plus graves questions, les problèmes les plus délicats avec un calme, un bon sens, une grâce et un charme qui écartaient de suite tout sentiment de malaise chez ses auditeurs.

Mrs. Butler revint encore à Clarens quelques semaines avant sa mort. Très affectée de la perte de son fidèle compagnon de vie, de celui qui avait partagé tous ses travaux, toutes ses angoisses et ses luttes, elle nous parut très fatiguée et vieillie. « Mes forces déclinent, nous dit-elle; tout ce que j'avais, je l'ai donné avec joie. J'ai dépensé ma vie pour cette cause de l'abolitionnisme, mais je n'ai fait qu'obéir à une irrésistible impulsion et accomplir ce qui était simplement mon devoir. »

Elle entra en Angleterre, et le 30 décembre de cette même année, elle expira paisiblement à 78 ans...

L. CURCHOD-SECRETAN.

faiblesse du chiffre des opposants est un indice révélateur de l'état de l'opinion à l'égard de cette extension du suffrage féminin, et bien que, par une petite manœuvre de la dernière heure, les adversaires aient, par d'habiles communiqués de presse, tenté de faire croire qu'un mouvement d'opposition au suffrage allait se manifester, il était vraiment difficile de se montrer pessimiste dans les circonstances dans lesquelles s'engageait le débat.

Cette quasi unanimité à reconnaître leur droit de suffrage à ces *flappers* (gamins, poulettes), dont, il y a peu de temps encore, Lord Rothmere, un des magnats de la presse anglaise, parlait avec un dédain mêlé de crainte; la loyauté du Premier Ministre à tenir ses engagements vis-à-vis des organisations féminines, tout ceci contraste singulièrement avec les atermoiements du Sénat français, qui ne se décide pas à commencer la discussion sur le droit de vote de femmes, dont beaucoup ne sont plus des poulettes. Aussi, les méthodes militantes, qui n'ont maintenant plus aucune raison d'être en Angleterre, semblent-elles avoir franchi la Manche, puisque, lors d'une récente discussion au Sénat sur la loi militaire, un certain nombre de suffragistes, conduites par M^{me} Maria Vérone, ont manifesté — oh! fort innocemment — en laissant tomber des tribunes des tracts multicolores sur les crânes chauves des Pères de la Patrie, au cri répété en chœur: *Pour supprimer les guerres, la femme doit voter...* Scandale naturellement, expulsion des manifestantes, explications à la questure... l'affaire n'a pas eu et ne pouvait pas avoir de suites bien graves. Les journaux féministes anglais, cependant, y attachent une grande importance, et la saluent comme la renaissance sous d'autres cieux du mouvement des suffragettes. Peut-être... mais ce mouvement est-il appelé, sous d'autres cieux justement, à produire les mêmes résultats? et dans nos pays latins, des manifestations de cet ordre ont-elles chance de succès? Nous pensons que cela est toujours une erreur de copier les méthodes de propagande et d'agitation d'un autre pays, sans tenir suffisamment compte de la mentalité du pays où l'on se propose de les introduire. C'est notamment le cas chez nous pour la tactique autrefois employée aux Etats-Unis par Susan Anthony, et fréquemment adoptée en France par les féministes au moment des élections: celle de la candidate ou de l'électrice fictive, qui demande son inscription sur les registres électoraux, contrairement à la loi, mais en se réclamant de l'égalité entre les citoyens que proclame la Constitution. En France, des candidates communistes ont, de la sorte, siégé pendant plusieurs semaines, si ce n'est pendant plusieurs mois, au Conseil municipal de quelques petites villes! et Susan Anthony avait été assignée dans un procès qui agita l'opinion publique, sa personnalité si connue étant en jeu. Mais chez nous, toute demande de ce genre, une fois écartée par les autorités chargées d'appliquer la loi, ne peut que faire l'objet d'un recours au Tribunal Fédéral, lequel, à son tour, ne peut qu'écartier ce recours, la demande d'inscription des femmes sur les registres électoraux étant inconstitutionnelle, et notre Haute Cour n'étant pas compétente pour modifier la Constitution. Ce qui fait qu'au lieu d'aboutir à une utile agitation de propagande, cette méthode, parfois suggérée et malheureusement déjà employée une fois avec plein insuccès, a pour seul résultat de prouver que certaines femmes ne connaissent pas encore suffisamment l'organisation politique de leur pays — « et par conséquent ne sont pas mûres pour exercer leurs droits de citoyennes », comme ne manquent pas de le clamer avec joie nos adversaires! trop heureux de cette occasion de battre en brèche notre cause.

* * *

C'est durant cette même quinzaine, qui a vu aboutir le suffrage intégral des femmes en Angleterre, que le Consistoire de l'Eglise nationale protestante de Genève a voté en deuxième débat une très importante mesure, qui place cette Eglise au rang des Eglises progressistes: l'admission des femmes au pastorat.

Non pas toutefois, il faut le reconnaître avec regret, au pastorat intégral. Afin de calmer les craintes manifestées dans beaucoup de milieux, l'opposition de nombre de pasteurs, et de laïques aussi, à la présence de la femme à la tête d'une paroisse, la Commission du pastorat féminin, dont